

Conseil d'école du 29 juin 2021
18h30 à 20h30

Présents :

- **La directrice de l'école** : Mme Bouvier
- **Mairie** : Mme Muret Baudoin (maire), M. Detrait (élu à la vie scolaire, enfance/jeunesse), M. Hastey (directeur pôle enfance), Mme Gierszewski (responsable pôle enfance)
- **Les enseignants** : Mme Duverger, Mme Auvray, Mme Roullier, Mme Clouteau, Mme Drapier, M. Letellier, , Mme Grenèche, Mme Beasse, Mme Bourhis, M. Robin et Mme Bonafos (enseignante spécialisée UEE)
- **Les représentants des parents d'élèves** : M. Batard (CM1), Mme Cochet (CM1), Mme Poaty (CP et CM1), Mme Anheim, M. Keltz (CE1), M. Voyau (CE1), Mme Lesquivit (CE1), Mme Denis

Excusés :

- **Enseignants** : Mme Labarthe
- **L'Inspecteur de l'Éducation Nationale** : M. Vinçot
- **Parents d'élèves** : Mme Dobigny (CM1/CM2), Mme Mauricard (CM1), Mme Lendormy (CP)

Ordre du jour :

- 1) Préparation de la rentrée 2021
- 2) Liaison maternelle / école / collège
- 3) PPMS
- 4) Unité d'Enseignement Externalisée
- 5) Bilan des actions pédagogiques
- 6) Présentation du projet d'école 2020 - 2025
- 7) Bilan de la coopérative scolaire
- 8) Accueil périscolaire et restauration scolaire
- 9) questions des représentants de parents d'élèves

Proposition de tour de table pour que chacun puisse se présenter.

1. Préparation de la rentrée 2021.

- **Effectifs** rentrée de septembre 2021 :
 - 44 CP
 - 40 CE1
 - 42 CE2
 - 41 CM1

61 CM2

soit au total 228 élèves

On observe donc une baisse de 7 élèves par rapport à cette année.

Rappel : fermeture définitive d'une classe en maternelle pour la rentrée

La rentrée scolaire aura lieu le jeudi 2 septembre. Les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 seront accueillis dès 8h30 dans la cour. Les élèves de CP seront attendus pour 9h afin qu'ils bénéficient d'une reprise plus sereine.

- **Mouvement du personnel** : M. Robin part à la retraite et Mme Brodersen a obtenu le poste. Mme Duverger qui est déchargeante sur 3 classes de l'école a eu un poste à l'école de Domloup et Mme Hyrien remplaçante de Mme Auvray est affectée à l'école des Gantelles à Rennes. Comme chaque année, les enseignants complétant les temps partiels ne sont pas encore nommés, nous le saurons que fin août. Pour ma part, je vais avoir pour mission de coordonner le Pôle Inclusif de l'Accompagnement Localisé (PIAL) de la circonscription. Pour ce faire, j'aurai un mi-temps de décharge supplémentaire ce qui implique que je n'aurai plus la responsabilité d'une classe l'année prochaine. Mme Le Chartier, assistante administrative au service de l'école voit son poste renouvelé. Elle pourra donc apporter son aide le matin jusqu'à 10h à l'équipe, ce poste est quelque chose de très positif pour l'école.
- **Fournitures scolaires** : Depuis quelques années, l'équipe enseignante a fait le choix de demander peu de fournitures scolaires aux parents. Nous continuons donc dans cette démarche. Les listes de fournitures seront distribuées avant la fin d'année et seront accrochées au tableau d'affichage à l'entrée de l'école.
- **Opération « un livre pour les vacances »** : Cette année encore, le Ministère offre à chaque CM2 un livre pour les vacances. Il s'agit d'un recueil des fables de la Fontaine.

2. Liaison maternelle / école / collège.

Les portes ouvertes au collège devaient avoir lieu le 19 mars mais elles ont dû être annulées à cause de la situation sanitaire. Avec Mme Hémon, principale du collège, nous avons décidé de faire cette liaison différemment pour respecter les consignes sanitaires. Mme Hémon a donc organisé une visioconférence avec les parents de CM2 le mardi 18 mai pour présenter le collège et répondre à leurs questions. Nos élèves ont pu aller visiter le collège le jeudi 28 mai après-midi. Il y a eu un temps de visite des locaux et un temps d'échange avec la CPE. De plus, Mme Max, professeure d'éducation musicale, est venue dans chaque classe le jeudi 10 juin pour 1h afin d'apprendre aux CM2 une chanson pour une rentrée en musique avec le Banquet céleste (qui donnera ensuite un petit concert).

La liaison GS/CP n'a pas pu être faite comme habituellement. Les classes n'ont pas pu venir visiter l'école et partager un temps avec nos élèves de CP. Les enseignantes de CP ont donc proposé plusieurs créneaux de visite de l'école aux familles le vendredi 2 juillet entre 16h30 et 18h30.

3. Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS).

Le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs a pour objectif d'adapter la situation précise de chaque école pour permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une

situation normale. Il existe 2 exercices différents :

- Le PPMS attentat-intrusion est le plus délicat car il nécessite que les usagers analysent eux-mêmes la situation pour déterminer l'attitude adaptée. Il peut s'agir par exemple de rester caché pendant une durée déterminée, de s'échapper vers un lieu identifié ou de barricader les accès. (exercice fait au premier trimestre)

- Le PPMS risques majeurs est adapté aux risques naturels et industriels auxquels l'établissement est le plus exposé. Ce dernier a donné lieu à un exercice d'entraînement le **7 mai**. Le danger est signalé par un signal sonore (mégaphone) et l'électricité doit être coupée rapidement. Les enseignants avaient chacun une fiche action à respecter. Dans notre cas il s'agissait d'un confinement atmosphérique, ils devaient donc fermer toutes les issues donnant sur l'extérieur, colmater les issues perméables à l'air avec des tissus, papiers, scotch..., condamner toutes les aérations et ventilations. Ensuite ils ont pour mission d'animer le groupe par des activités calmes en attendant la levée du confinement tout en restant en contact avec le responsable du site en utilisant les talkies-walkies.

Nous avons également effectué notre second exercice Incendie de l'année le **10 juin** à 11h. Les élèves sont tous sortis au bout de 1min52.

4. Unité d'Enseignement Externalisée.

Rappel : Une UEE va s'installer au sein de notre école pour favoriser l'inclusion de tous les élèves. Ils seront présents tous les matins de 8h30 à 12h par groupe de 6 enfants encadrés par une enseignante spécialisée ainsi qu'un éducateur spécialisé. Ce sont des enfants qui rencontrent des difficultés scolaires et sociales et qui ont besoin de retrouver un cadre « ordinaire ». Pour l'équipe enseignante c'est une chance de pouvoir échanger avec d'autres professionnels des difficultés rencontrées dans chaque classe. Pour nos élèves, il s'agit d'avoir un regard bienveillant sur la différence et l'acceptation de l'autre.

Cette installation aura lieu dès la rentrée du jeudi 2 septembre. La rédaction d'une convention entre l'école, l'Inspection Académique et l'ITEP a été faite et est signée ces prochains jours. Suite au document de présentation distribué à l'ensemble des parents, nous avons eu très peu de remontées et ces dernières étaient positives. La municipalité met donc à disposition les locaux de l'école (deux salles du haut) à l'association Ar Roch tous les matins sur temps scolaire. Les participants du conseil d'école ont en sont informés et donnent leur accord.

5. Bilan des actions pédagogiques.

Micro-forêt : Bilan très positif. Ce projet a permis de mobiliser toutes les classes sur un même objectif. C'était important pour nous de garder une dynamique d'école car avec les contraintes sanitaires et l'obligation du non brassage, les échanges entre classes étaient très limités.

Journée du 21 juin : remise des Trophées réussie, un vrai challenge pour les animateurs de l'ONF qui n'avaient jamais accueilli autant d'enfants en même temps. Les grands (CE2/CM1/CM2) ont pu participer par groupe de 10 à une course d'orientation sur le thème du développement durable. Les classes de CP et CE1 ont eu une animation sur le thème des arbres (vocabulaire, reconnaissance, âge, photosynthèse). Ils ont également réalisé une œuvre en land'art.

Nous espérons continuer ce projet en automne prochain avec les services techniques ...

Kayak : 4 classes de CM1/CM2 ont fait entre 4 et 6 séances cette fin d'année. Dernière journée descente de Servon sur Vilaine à Acigné avec un pique-nique à Brécé.

Accrobranche : 4 classes (CP – CP/CE1 – CE1 – CE1/CE2) sont allées pratiquer l'accrobranche au parc des Gayeulles un après-midi.

Brocéliande : 2 classes sont allées à Brocéliande toute une journée pour visiter « la porte des secrets » et faire une balade contée.

Course d'orientation à Chateaugiron pour les classes de CE1/CE2 et CE2 à la journée avec un pique nique

Tennis : les classes de CM1/CM2 et CM2 ont pu faire un cycle tennis (4 séances) à Chateaugiron.

Musique en cycle 3 : vidéo réalisée dans chaque classe avec 4 ou 5 chants plus des percussions corporelles.

Notre projet « la nature en musique » au cycle 2 a été accepté pour la prochaine rentrée.

Intervention ponctuelle :

le club de handball est venu faire une séance de 1h30 à 2h dans les 5 classes de cycle 2.

L'association de musique (AMHV) est également venue faire une présentation d'instruments et nous aider à répéter un chant (1h par classe)

Spectacle « chanson aux pommes » pour 4 classes : CE1 – CE1/CE2 – CE2 et CM1 de M. Letellier

Malgré cette année encore compliquée, les enseignants ont donc fait en sorte de pouvoir réaliser tous leurs projets.

6. Projet d'école 2020 – 2025.

Nous avons réalisé un bilan de notre ancien projet d'école. Nous n'avons pas souhaité reconduire le premier axe (lire c'est comprendre) car nous savons qu'il s'agit d'un objectif largement travaillé dans chaque classe puisqu'il fait partie des compétences fondamentales du socle commun. Nous avons partagé nos façons de faire et enrichi nos pratiques. Pour l'axe 2, il nous semble important de le poursuivre.

Ensuite grâce à une grille de questions fournie par l'Éducation Nationale, nous avons pu nous positionner en équipe et déterminer les points à renforcer. Il en est ressorti que nous devons poursuivre notre cohérence de travail sur les 5 années dans tous les domaines et particulièrement en éducation artistique et culturel. Nous voulons également travailler le goût de l'effort pour les élèves car nous remarquons de plus en plus que les élèves ont dû mal à chercher et à soutenir l'effort, ils attendent souvent de l'application, du systématique.

Nous avons aussi voulu étendre le travail coopératif que ce soit au sein de la classe, de l'école et également entre établissement (école maternelle et collège).

Enjeu 1: Améliorer la performance des élèves en développant l'autonomie, la coopération et la recherche.

Objectif 1 (Marlène) : Optimiser la fluidité des parcours en tenant compte de l'hétérogénéité des élèves et en favorisant les liaisons inter-cycles.

- Garantir une cohésion des outils et des pratiques pour favoriser la continuité des apprentissages.
- Définir un parcours Éducation Artistique et Culturel (EAC) cohérent pour chaque élève

Objectif 2 (Céline) : Développer des situations de recherche pour tendre vers l'autonomie.

- Travailler des problèmes ouverts
- Travailler la démarche d'investigation.

Enjeu 2 : Investir l'élève dans une école éco-citoyenne et dans un environnement naturel, culturel et humain.

Objectif 1 (moi) : Mettre en place des projets de coopération dans les classes, des situations régulières pour développer le respect et l'entraide.

- Prendre appui sur l'Unité d'Enseignement Externalisée pour développer des valeurs citoyennes.
- Favoriser le tutorat à travers différents ateliers.

Objectif 2 (Vincent) : Fédérer la communauté éducative autour d'actions relevant du développement durable.

- Améliorer la biodiversité
- Diminuer l'impact énergétique de l'établissement
- Promouvoir des gestes éco-reponsables de l'ensemble des partenaires.
- Promouvoir une action sur le territoire environnant l'établissement

7. Bilan coopérative scolaire.

Intervention **Kayak** (cycle 3) → 1224€ (par classe) x 3 = 3672 € sauf CM1 de M. Letellier → 835€ =4507€

Accrobranche pour tous les CP et CE1 et la classe de CE1-CE2 904,4€ + bus 270€ → 1174€

Brocéliande CP et CP/CE1 585€ + bus disponible pour la journée 545€ → 1130€

5 Bus pour la remise de notre trophée en **forêt 21 juin** → 1133€

Bus pour 2 classes → sortie en forêt gagnée → 145€

Balises + bus pour course d'orientation → 40€ + 110€ = 150€

piscine 2168 x3 = 6504€

spectacle intervalle Céline Aurélie Vincent Marlène 103x4 = 412€

spectacle intervalle cycle 3 436€

coût de l'adhésion COOP 564,27€

dépenses liées aux ateliers = 657,66 €

poules 55,5€

arbres 89€

dépenses totales :16957,43

Recette de l'année :

dons des parents 2800 € + participation de la mairie 3830,4 + participation de la FCPE 1659€ (+ piscine 5760€) = **10 602,40€**

Dépenses réalisées grâce au report de budget de l'année dernière (COVID)

8. Accueil périscolaire et restauration scolaire.

Restaurant scolaire :

Mr Detrait rappelle les scénarios proposés en commission enfance jeunesse, issus de la concertation avec les directions des écoles la Caravelle et Saint Augustin, et les représentants de parents d'élèves. 2 scénarios sont envisagés selon le niveau de protocole applicable à la rentrée (un scénario 2 mètres de distances entre les groupes classe et un scénario avec écart d'1 mètre entre les groupes d'élèves). Dans chacun des 2 scénarios, les plus petits des 2 écoles déjeunent au 1er service (cycles 2), et les plus grands (CM1, CM2 et Classes double niveau CM1/CM2) au 2ème service. Cette organisation sera mise en place à compter de la rentrée, et sous réserves de changements qu'imposerait un nouveau changement des protocoles sanitaires.

Sur la question des parents d'élèves indiquant que le repas végétarien hebdomadaire est parfois positionné le mercredi, ne permettant pas aux enfants déjeunant uniquement à la cantine et ne fréquentant pas le centre de loisirs d'avoir un menu végétarien/semaine. Les parents souhaiteraient qu'un menu végétarien / semaine soit proposé sur les jours scolaires, et hors mercredi, en complément de propositions qui peuvent être faites le mercredi. Mr Detrait indique qu'il va voir cela avec le responsable de la restauration scolaire.

Sur les remontées de parents concernant des difficultés qui seraient rencontrées sur le temps du midi par leur enfant, il est rappelé par Mr Detrait que le conseil d'école n'étant pas le lieu approprié pour traiter ces questions, les familles sont invitées à prendre contact avec la mairie pour en échanger, et évoquer avec précision les difficultés rencontrées. Mr Detrait rappelle l'attention qu'il porte à ces situations lorsqu'elles se présentent, mais la nécessité qu'elles soient traitées de manière appropriée.

Étude surveillée :

Héolia Gierszewski, responsable du service vie scolaire explique que l'étude surveillée organisée par la collectivité n'a pu être maintenue du fait de la limitation du brassage des élèves imposé par les protocoles sanitaires. Dans ce contexte et afin de répondre aux besoins des familles et des enfants restant longtemps en garderie le soir, il est proposé qu'à partir de 18h15, les enfants qui le souhaiteraient puissent ouvrir leurs cahiers et travailler au calme en garderie.

9. Autres questions des représentants de parents d'élèves.

Le jardin : Les bacs actuels ne sont pas suffisamment en bon état pour être utilisés par les enfants. Nous n'avons donc pas pu faire de plantations. Les bacs vont être changés cette année (pendant l'été), nous avons hâte de pouvoir les utiliser à nouveau.

Clôture du second conseil d'école à 20h30.